

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1606/SG/AI portant licenciement pour inaptitude professionnelle de l'élève-sarde territorial Houmed Bourhan Daoud Mle 1137

n° 69-1606/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
4 novembre 1969

Numéro JO
n° 24 du 25/11/1969

Date du numéro
25 novembre 1969

TEXTE INTÉGRAL

L'élève-garde territorial Houmeëd Bourhan Daoud, matricule 1137, est licencié pour inaptitude professionnelle pour comoter du 1er novembre 1969. Il est rayé des contrôles à compter du 1er novembre 1969. Ce garde totalisant à cette date trois mois de service dans les forces locales, ne peut prétendre à aucune indemnité.